

Les plans et spécifications peuvent être examinés, et l'on peut se procurer des formules de soumissions en s'adressant aux contracteurs, à ce Département ici, ou à l'Agence de ce département à Québec, ou au Bureau de l'Agent et Inspecteur de la Police Rivéraine à Montréal.

Les soumissions doivent être adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le Phare de Pointe Fame."

WM. SMITH,  
Député Ministre de la Marine.  
Département de la Marine,  
Ottawa, 23 octobre 1879.

**LE MEILLEUR JOURNAL ! ESSAYEZ-LE ! !**

IL EST MAGNIFIQUEMENT ILLUSTRÉ.

35<sup>me</sup> année.

**THE SCIENTIFIC AMERICAN.**

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal anglais hebdomadaire de première classe contenant seize pages, imprimé avec soin et abondamment illustré de splendides gravures représentant les inventions les plus récentes dans les arts et les Sciences. Il contient aussi des informations récentes sur l'Agriculture, l'Horticulture, sur l'Hygiène, les Progrès de la médecine, les Sciences Sociales, l'Histoire Naturelle, la Géologie et l'Astronomie. On trouvera dans le *Scientific American* les écrits les plus précieux et les plus pratiques venant d'écrivains distingués dans toutes les branches de la science.

Conditions : \$3.20 par an ; \$1.60 pour six mois y inclus le postage. Pour une seule copie 10 centins. On le trouve chez tous les vendeurs de Papiers-nouvelles. On peut payer par ordre postal adressé à MUNN & Co. Editeurs, 37 Park Row New-York.

**PATENTES.** En rapport avec le *Scientific American* M. MUNN & Co., sont sollicitateurs de Patentes américaines et étrangères. Par 35 années de travail, ils ont fondé l'établissement le plus considérable du monde. Les patentes sont obtenues aux meilleures conditions. Un avis spécial annonçant l'objet patenté par l'entremise de cette Agence est publié dans le *Scientific American*, avec le nom et la résidence du propriétaire de la Patente. Vu l'immense circulation du journal, l'attention publique est attirée sur l'utilité de l'objet patenté et en facilite la vente ou l'introduction.

Toute personne qui a fait une découverte ou une invention nouvelle peut s'assurer sans aucune dépense, s'il y a une probabilité qu'il puisse obtenir une patente, en écrivant à Munn & Co. Nous envoyons aussi, sans charge, notre livre manuel relatif aux lois des patentes, aux brevets, au Caveat, aux marques commerciales, leur coût et la manière de se les procurer, avec les informations nécessaires pour se procurer les brevets sur inventions. Adressez-vous soit pour le journal soit pour matières relatives aux patentes à

MUNN & Co., 37 Park Row, New-York.

**Apprentis demandés.**

DEUX jeunes gens actifs et désireux d'apprendre la typographie, trouveront de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions s'adresser à

FIRMIN H. PROULX,  
Ste. Anne de la Pocatière.



**Élargissement du Canal Welland.**

**Avis aux Contracteurs.**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et marquées, "Soumissions pour le canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, vendredi, le 14 Novembre prochain pour le creusement et le parachèvement de cette partie du Canal Welland qui se trouve entre Ramey's Bend et le Port Colborne, connue

comme étant les sections Nos. 33 et 34, comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé "Rock Cut."

Des plans montrant la position et les spécifications de l'ouvrage qui reste à faire, peuvent être examinés à ce bureau, ou au bureau de l'Ingénieur-Permanent, à Welland, le ou après le 4<sup>me</sup> jour de Novembre prochain, où l'on peut se procurer des formes de soumissions imprimées.

Les Entreponeurs devront se rappeler que les soumissions ne seront pas prises en considérations, à moins qu'elles ne soient strictement faites d'après les formes imprimées; et dans les cas de société, à moins qu'elles ne soient accompagnées de la signature de chaque membre de la société, de la nature de leur occupation, et la place de leur résidence respective; De plus les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque de Banque acceptée, du montant de trois mille piastres pour la section No. 33, et quatre mille piastres pour la section No. 34; laquelle somme sera confisquée si la partie faisant la soumission refuse de passer le contrat pour l'exécution de l'ouvrage, au prix mentionné dans sa soumission.

Le chèque ou l'argent expédié, sera remis aux contracteurs respectifs dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour assurer l'accomplissement fidèle du contrat, on exigera comme garantie un dépôt, en argent, du montant de cinq par cent sur le montant total du contrat; la somme déjà expédiée avec la soumission fera partie de ce montant.

Quatre-vingt-dix par cent seulement, sera payé sur l'ouvrage, au fur et à mesure qu'il avancera, jusqu'à ce que l'ouvrage soit terminé.

Chaque soumission doit être accompagnée de la signature de deux personnes responsables et solvables, résidant dans la Puissance, prêtes à se porter cautions pour l'accomplissement de ces conditions, ainsi que de l'exécution de l'ouvrage compris dans le contrat.

Ce département ne s'engage pas cependant à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles.

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux.  
Ottawa, 25 octobre 1879.



**CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.**

**SOUMISSIONS POUR TRAVAUX DANS LA COLOMBIE ANGLAISE.**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et endossées: "Soumissions pour le chemin de fer du Pacifique," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de LUNDI, le 17<sup>e</sup> jour de NOVEMBRE prochain, pour certains travaux de construction requis sur la ligne entre Yale et le lac Kamloops, dans les sections suivantes:

- Emroy Bar à Boston Bar..... 29 milles
- Boston Bar à Lytton..... 29 milles
- Lytton à Junction Flat..... 22 1/2 milles
- Junction Flat à Savona Ferry..... 40 1/2 milles

Les spécifications, devis, conditions du contrat, formules de soumissions, et tous autres renseignements peuvent être obtenus en s'adressant au bureau du chemin de fer du Pacifique à New-Westminster, Colombie-Britannique, et au bureau de l'Ingénieur en chef à Ottawa. Les plans et profils pourront être consultés à ce dernier bureau.

Aucune soumission ne sera considérée à moins qu'elle ne soit faite sur une des formules imprimées et que les conditions n'aient été remplies.

Par ordre, F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des chemins de fer  
et canaux.  
Ottawa, 3 octobre 1879.

**PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.**